

# COMMUNE DE LACELLE

## REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION

### OBJET DE LA CONSULTATION :

ÉTUDE D'AIDE A LA DECISION ET ELABORATION D'UN  
DOSSIER DE DEMANDE DE RENOUELEMENT  
D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE PLAN D'EAU  
COMMUNAL DE LACELLE

Date limite de remise des offres : le mardi 22 septembre 2020 à 12 H 00

# SOMMAIRE

Article 1.	Objet de la consultation .....	2
Article 2.	Conditions de la consultation.....	2
a.	Etendue et mode de la Consultation.....	2
b.	Division en lots .....	2
c.	Délai d'exécution .....	2
d.	Délai de validité des offres .....	2
Article 3.	Présentation des offres.....	2
Article 4.	Jugement des offres.....	3
Article 5.	Remise des offres.....	3
Article 6.	Renseignements complémentaires .....	3

## **Article 1. OBJET DE LA CONSULTATION**

Le présent marché a pour objet l'étude de différents scénarii d'aménagement qui permettront une gestion adaptée et durable de l'étang communal et la constitution du dossier de demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter le plan d'eau.

## **Article 2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

### **a. Etendue et mode de la Consultation**

Marché avec procédure adaptée.

Il est soumis aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

### **b. Division en lots**

Ce marché n'est pas alloti du fait de la nature de la prestation demandée.

### **c. Délai d'exécution**

Les délais d'exécutions ne pourront excéder 4 mois.

### **d. Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours.

L'étude débutera en octobre 2020.

## **Article 3. PRESENTATION DES OFFRES**

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes **complétées, datées et signées** :

- un projet de marché comprenant les pièces suivantes :
  - . une note méthodologique présentant :
    - la méthodologie,
    - les moyens humains affectés à la mission et détaillés par compétence,
    - les capacités professionnelles et techniques, justificatifs, certificats de qualifications professionnelles et la liste des études/travaux sur étangs exécutés au cours des 5 dernières années.
  - . le C.C.T.P. approuvés,
  - . un devis.
- Une lettre de candidature (DC1-2016)

- La déclaration du candidat (DC2-2016) ou tout document équivalent comportant les renseignements sollicités dans les formulaires précités,  
*Les formulaires DC1-2016 et DC2-2016, non obligatoires, sont également disponibles sur le site de la DAJ du Ministère de l'économie à l'adresse : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>*

#### **Article 4. JUGEMENT DES OFFRES**

Le jugement des propositions sera effectué selon les critères suivants :

- La méthodologie proposée (35 %)
- Les moyens mis en œuvre et les compétences (35%)
- Le coût de la prestation (30 %).

#### **Article 5. REMISE DES OFFRES**

Les offres pourront être remises contre récépissé, à la mairie de Lacelle, **avant le 21 septembre 2020 à 12 H 00** ; ou si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à cette même adresse par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes date et heure limites.

#### **Article 6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les entreprises désirant obtenir des renseignements complémentaires devront s'adresser au service GEMAPI de la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources au 05.19.67.01.03.